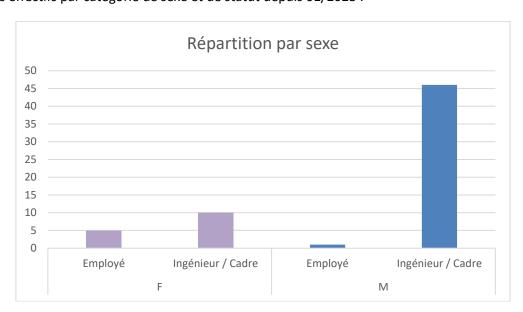
# **BILAN SOCIAL 2023 DELAVAL**

# **Effectifs**

Répartition des effectifs par catégorie de sexe et de statut depuis 01/2023 :



Sexe	Libellé catégorie	Nombre de salariés
F	Employé	5
F	Ingénieur / Cadre	10
M	Employé	1
M	Ingénieur / Cadre	46

Evolution des effectifs par catégorie de sexe et de type de contrat depuis 01/2023 :

Catégorie	Sexe	Total	CDI T.C.	CDI T.P.	CDD T.C.	CDD T.P.
	Н	44	43	1		
	F	13	12		1	
Total période N		57	55	1	1	
	Н	41	40	1		
	F	13	13			
Total période N-1	Total période N-1		53	1		
	Н	3	3			
	F		- 1		1	
Écart N-1 / N		3	2		1	

Nombre de CDD : 1 CDD statut employé de sexe féminin.

### Rémunérations

#### Top 10 rémunérations :

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations								
	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Ensemble	Résultat				
Salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	9	10	1				
indicateur calculable (1=oui, 0=non):				1				
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations				1				
Note obtenue sur 10 (effectif = 55.55)				0				

Absence de retour de congé maternité sur 2023 :

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité							
Effectif Taux R							
Salariées revenant de congé maternité							
indicateur calculable (1=oui, 0=non):			0				
Salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%)							
Note obtenue sur 15 (effectif = 55.55)							

Indicateur d'augmentations individuelles 2023 :

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles										
Catégorie socioprofessionnelle	Taux Femmes	Taux Hommes	Ecart (%)	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré	Ecart absolu	Ecart salariés
Total	92.3	77.3	- 15.0	13	44		57	- 15.00	15.00	2.0
indicateur calculable (1=oui, 0=non):								1		
Indicateur d'écart d'augmentations (points de %)								15.00		
écart en nombre équivalent de salariés								2.00		
Note écart absolu de taux d'augmentation										
Note écart en nombre équivalent de salariés								35.00		
Note obtenue sur 35 (effectif = 55.55)								35		

## Actions mises en place

La composition de la Société DeLaval ne permet pas le calcul de l'index pour l'égalité H/F en 2023.

Cependant des mesures d'amélioration ont été mises en place au sein de l'entreprise, telles que :

- Sensibilisation du personnel à la communication par le biais du service Marketing (campagne de recrutement ludique avec support vidéo d'interview) ;
- Rappel de la neutralité de sexe dans les recrutements avec mise en place d'un tableau de suivi des candidatures ;
- Suivi des préconisations du Groupe avec un objectif de % de femmes Managers à 25 % d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030 (actuellement 24.40 %).
- Poursuite de la politique de traitement égalitaire entre hommes et femmes en matière d'augmentations, d'accès à la formation et d'aménagement au retour de congé paternité, maternité ou parental d'éducation ;
- Communication sur les métiers de l'industrie laitière au sein des établissements scolaires supérieurs afin d'attirer les nouveaux talents féminins vers une filière jusqu'alors plutôt de typologie masculine.